
Une Europe intolérante

Articles

Le 28 mai 2007 | | 2 messages

Jeudi 24 mai, la **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** a rendu public son rapport 2006. Cette commission est un organe officiel du Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe a été créé en 1993. Il regroupe 47 pays européens. L'ECRI a analysé la situation du racisme et de l'intolérance dans tous ces pays d'Europe. Et cette situation est inquiétante. Même si elle est différente dans chacun des pays. Dans de nombreux pays, il y a des phénomènes graves de racisme et d'intolérance contre différents groupes minoritaires et différentes communautés. Il y a une forte montée de l'islamophobie, racisme contre les personnes musulmanes ou supposées musulmanes. L'antisémitisme, le racisme anti-juif, est encore très présent dans la population et se répand dans de nombreux pays européens. Et il y a toujours un racisme contre les noirs. Les Roms, les Tziganes et les « gens du voyage » sont, eux aussi, souvent très mal perçus. Les réfugiés et les demandeurs d'asile sont particulièrement touchés.

L'ECRI constate que le débat politique sur l'immigration s'est fort durci et a tendance à pointer des communautés entières. Les étrangers sont trop souvent présentés comme les responsables de l'insécurité, du chômage et de l'augmentation des dépenses de l'Etat. Pour l'ECRI, tout cela alimente le racisme et la discrimination raciale en Europe.

L'ECRI est donc très préoccupée par le climat négatif dans l'opinion publique, qui joue un rôle central dans le racisme ou l'intolérance d'une société. Pour l'ECRI, certains médias alimentent ce climat négatif. Mais aussi certains discours politiques qui utilisent des arguments racistes et xénophobes. Selon l'ECRI, les discours xénophobes sont très appréciés dans les pays où le passage à une société multiculturelle fait peur. Cette peur est aggravée par la crise économique et la mondialisation. Dans ce contexte, beaucoup de citoyens posent la question de l'identité nationale. Pour l'ECRI, la protection par le droit ne suffit pas. Il faut aussi une réponse collective, solidaire, et une volonté politique pour combattre le racisme.

Le site Internet du Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/>
